



FORMATION  
SENSIBILISATION  
ÉTUDES  
RECHERCHES-ACTIONS

# Appel à participation

## Formation à inscription individuelle

### Sessions 2013

20 places disponibles pour chacune des deux sessions

**Favoriser l'égalité socioprofessionnelle des femmes d'origine étrangère**

Même si l'immigration peut être une opportunité pour les femmes migrantes d'accéder à des droits égalitaires, aux libertés et à de nouvelles opportunités de travail, le fait d'immigrer, comme le soulignent les études et les observations des acteurs et actrices du terrain, peut entraîner pour nombre d'entre elles, une dégradation de leur situation sur le marché de l'emploi ou les conduire à devenir des femmes au foyer. Les femmes concernées par ces obstacles sont souvent plus diplômées que les autres et ont plus souvent un diplôme universitaire.

Par ailleurs, on constate un effet négatif de l'immigration dans les écarts de salaires : à diplôme égal entre les femmes et les hommes, les études établissent entre 18,4 et 26,8 points en défaveur des femmes, contre un écart maximal de 6,7 points avant la migration.

En ce qui concerne les femmes migrantes peu ou pas diplômées, ces facteurs agissent en les cantonnant dans l'inactivité ou dans des emplois peu qualifiés situés au plus bas niveau de l'échelle sociale, avec des conditions de travail qui ne promettent aucune progression.

Quant aux femmes désireuses de créer une entreprise, elles peuvent être handicapées par l'absence de capital social (réseaux socialement utiles) ou de connaissance des codes relationnels.

Ces constats concernent tout particulièrement l'Ile-de-France qui accueille le nombre le plus élevé de migrants, parmi lesquels les femmes.

Dans ce contexte, les acteurs et actrices qui agissent au niveau de l'Ile-de-France dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes, ainsi que dans le processus de leur insertion sociale et professionnelle ont un rôle important à jouer pour favoriser leur accès à l'égalité professionnelle.

Les objectifs de formation proposée s'inscrivent dans cette perspective.

## Favoriser l'égalité socioprofessionnelle des femmes d'origine étrangère

### En bref

#### **Dates (sessions de 3 jrs) :**

##### **session 1 :**

- 8 et 9 avril - 15 mai 2013

##### **session 2 :**

- 4 et 5 juin - 25 juin 2013

**Nb de participants :** 20

**Tarif :** 450 euros

#### **Pour s'inscrire**

Compléter le formulaire en ligne [ici](#)

#### **Dates limites d'inscription**

- 1ère session : le 28 mars 2013

- 2ème session : le 21 mai 2013

#### **Contactez l'Adric :**

par mail : [egle@adric.eu](mailto:egle@adric.eu)

tél. 01 43 36 89 23

web : [www.adric.eu](http://www.adric.eu)

### Objectifs

- **optimiser les connaissances** de la diversité des parcours, des trajectoires et des situations des femmes migrantes en Ile-de-France au regard des problématiques liées à l'égalité professionnelle
- **mieux identifier les obstacles et les difficultés** spécifiques aux femmes étrangères et d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi
- **repérer les facteurs liés aux discriminations et à leur cumul** qui défavorisent l'accès à l'égalité professionnelle
- **mieux cerner les dispositifs et ressources existant** au niveau national et régional pour agir en réseau sur les obstacles à l'accès à l'égalité professionnelle
- **mieux identifier les potentiels, les atouts et les ressources** des femmes concernées afin de mieux les accompagner.

### Programme

A partir de l'analyse et des échanges autour des pratiques professionnelles, les thématiques suivantes seront abordées :

#### **Etat des lieux**

Conditions des femmes migrantes au regard de l'égalité professionnelle : typologie des situations selon les diverses trajectoires migratoires, évolution actuelle d'un point de vue statistique, tableau de la situation en Ile-de-France.

#### **Analyse des causes des inégalités professionnelles subies par les femmes migrantes :**

aspects historiques, sociologiques, psychosociologiques, culturels, politiques ; points communs des situations des femmes migrantes et des femmes de la population majoritaire, et aspects spécifiques.

#### **Analyse des obstacles principaux :**

dimensions liées à la reconnaissance des diplômes et à la validation des acquis d'expérience ; aspects liés à la maîtrise du français ; à l'insuffisance de réseaux relationnels, à l'isolement ; spécificités du cumul des discriminations.

#### **Repérage des moyens et ressources existant pour optimiser l'accès des femmes migrantes à l'égalité professionnelle :**

lois et dispositifs, partenaires, bonnes pratiques...

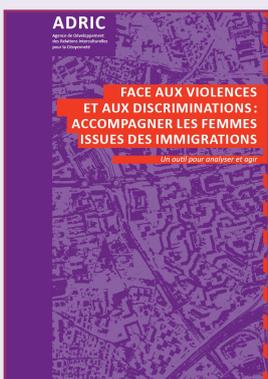
#### **Prise en compte des potentiels et ressources des femmes migrantes :**

méthode pour une meilleure communication et un meilleur accompagnement en s'appuyant notamment sur une approche interculturelle.

Remplir le formulaire en ligne de demande de participation en cliquant sur le lien suivant  
<http://bit.ly/TltXHy>



La couverture du guide pour agir "Femmes primo-arrivantes, de l'accueil à l'intégration"



La couverture du guide pour agir "Face aux violences et au discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations"

## Méthodologie de l'Adric

L'ADRIC développe la méthode pédagogique suivante :

- **une démarche interactive** impliquant les participant-e-s dans un processus de réflexion notamment en ce qui concerne les pratiques professionnelles
- **une approche pluridisciplinaire** permettant de décortiquer les différentes dimensions des situations rencontrées et de déconstruire des représentations stéréotypées
- **une association de divers outils pédagogiques** dont l'étude de cas et des travaux de groupe
- **une mise à disposition des guides méthodologiques de l'ADRIC** sur l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le projet vise à mettre en œuvre **deux sessions d'action de sensibilisation**.

**Chaque session durera 3 jours et intégrera 2 modules, à raison d'un module de 2 jours et d'un module de 1 jour.**

**Le premier module est organisé sur deux jours consécutifs.**

Ce module réunira des intervenant-e-s sociaux autour d'un-e intervenant-e de l'ADRIC pour s'approprier des éléments théoriques et méthodologiques, réfléchir, échanger sur les thématiques définies. Cette première étape vise à la construction collective d'une grille d'analyse appropriée et éclairée sur les difficultés et les obstacles spécifiques rencontrés par les femmes migrantes dans leur accès à l'égalité professionnelle.

**Le deuxième module (d'une journée) portera sur**

l'appropriation par les participant-e-s des **guides réalisés par l'ADRIC** pour optimiser leur capacité d'intervention et le potentiel de l'action collective dans l'accès des femmes migrantes à l'égalité professionnelle.

**Chaque session concernera un groupe différent de bénéficiaires :**

de 10 à 20 intervenant-e-s sociaux impliqués dans le processus d'accueil et d'accompagnement des femmes migrantes. Les groupes seront formés à partir des inscriptions individuelles.

## PUBLIC BÉNÉFICIAIRE : QUI PEUT S'INSCRIRE ?

**Intervenant-e-s sociaux qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes en vue de leur insertion sociale et professionnelle dont :**

- les agent-e-s œuvrant dans le champ de la formation et de l'emploi
- les professionnels d'entreprises publiques et privées
- les agent-e-s du service publics et des acteurs associatifs ouvrant dans le domaine de protection sociale, d'accès aux droits d'éducation et d'animation
- les cadres associatifs engagés dans le champ de l'égalité de sexes et les droits des femmes et la lutte contre les discriminations
- les élu-e-s francilien-ne-s
- les personnels des syndicats
- etc.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Remplir le formulaire de demande de participation à la formation-action en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/TltXHy>

**Date limite d'inscription pour la 1ère session : le 28 mars 2013**

**Date limite d'inscription pour la 2ème session : le 21 mai 2013**

A la réception des dossiers d'inscription et après les délais établis, deux groupes de 20 personnes seront formés.

**Les candidatures retenues seront confirmés par mail.**

Un chèque de 450 euros à l'ordre de l'ADRIC devra être envoyé à :  
ADRIC, 7 rue du Jura 75013 Paris. Il tiendra lieu de confirmation définitive pour l'inscription.  
La formation peut être prise en charge au titre du DIF.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Egle Bonan et Stéphane Fort à l'ADRIC, en appelant le 01 43 36 89 23 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : [egle@adric.eu](mailto:egle@adric.eu)**